



Neuilly sur Seine, le 13 février 2012

**Informations relatives au nombre total de droits de vote et d'actions prévues par
l'article L.233-8 II du Code de commerce et l'article 23-16 du
Règlement Général de l'Autorité des marchés financiers**

Date	Nombre d'actions	Nombre total de droits de vote (théoriques)
31 janvier 2012	51 980 303	66 958 062